

LA COMMISSION DES USAGERS « A VOTRE ECOUTE »

A quoi sert la CDU ?

- ⇒ Elle veille au respect des droits des usagers.
- ⇒ Elle facilite les démarches.
- ⇒ Elle contribue à améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et leurs proches.

Pourquoi la solliciter ?



Comment contacter un représentant des usagers ?

Fonction au sein de la CDU	Nom	Contact
Représentants des usagers titulaires	Mme Noëlle DEQUIVRE	Tél. : 06.22.36.01.88 Email : nolwensens@gmail.com
	Mme Jacqueline VANHELMONT	Tél. : 06.72.81.28.66 Email : jvtb@orange.fr
Représentants des usagers suppléants	Mme Mireille CALISTI	Tél. : 03.86.87.17.24 Email : mireillecalisti@orange.fr

VOUS POUVEZ AUSSI NOUS ÉCRIRE À L'ADRESSE SUIVANTE:
CENTRE HOSPITALIER DE SENS
CDU
1 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN - 89108 SENS CEDEX

En application de l'article L.1112-3 et L.1413-14 du Code de la santé publique,
et notamment le Décret du 1er juin 2016 n° 2016-726 du 01/06/2016

CENTRE HOSPITALIER DE SENS
1 Avenue Pierre de Coubertin
89108 SENS CEDEX
www.ch-sens.fr

DIRECTION DE LA STRATEGIE, QUALITE ET RELATION DES USAGERS
usagers@ch-sens.fr